

# Compte-rendu : Réunion du Conseil Municipal

## Vendredi 7 janvier 2022

**Date de convocation :** 31 décembre 2021

**Etaient présents :** MM. et Mme, B. Cavet, A. Debeugny, F. Debeugny, B. Deleau, C. Denizart, C. Dumortier, X. Hein, J-P Huet, P. Le Guellec.

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 21 h 00 sous la présidence de M. François Debeugny.

Mme A. Debeugny est désignée secrétaire de séance.

### Communication du Maire

- La prochaine réunion de conseil aura lieu le 4 février 2022 à la mairie.
- M. le Maire donne lecture des cartes de vœux reçues pour la nouvelle année.
- Le plan Vigipirate est maintenu au niveau « sécurité renforcée - risque attentat » jusqu'au printemps 2022.

### Travaux des commissions :

#### *Administration générale, finances, éducation*

- Le logement communal situé 5 place des Marronniers sera libre à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022. Le CM demande une visite de celui-ci, avant l'état des lieux de sortie qui aura lieu fin février. Un article sera diffusé dans le prochain Cachy Infos, précisant la démarche à suivre pour la future location de celui-ci.
- M. le Maire donne lecture du courrier du CDG 80, concernant le renouvellement du contrat collectif d'assurance statutaire 2022-2025 pour le personnel communal. Le CM émet un avis favorable au renouvellement.
- M. le Maire informe les membres du conseil que l'élection des conseillers départementaux de notre canton a été annulée par le tribunal administratif. Il convient d'attendre les consignes de la préfecture concernant la future élection.
- La population légale de la commune de Cachy à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 est de 286 habitants.
- M. le Maire propose de renouveler le contrat de Mme Corine Ringeval, pour une durée de 10 mois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Celui ci prendra fin le 31 octobre 2022.
- M. le Maire donne lecture du nouveau protocole sanitaire pour l'école.

#### *Commission Communale d'Action Sociale*

- M. le Maire demande à M. Le Guellec d'entreprendre les démarches nécessaires pour ne plus adhérer au SISA.
- Un point est fait sur le colis de Noël des aînés distribué avant les fêtes. Celui-ci donne satisfaction.

### **Communication, Relation, Loisirs**

- Un point est fait sur le Noël des enfants. L'animation musicale qui accompagnait le Père Noël a été très appréciée. Le CM remercie le groupe « Extrême Georgette » pour la prestation plus conséquente que prévu.
- La cérémonie des vœux pour la nouvelle année prévue le dimanche 9 janvier est annulée.
- M. Hein fera une présentation du nouveau site internet lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.
- Le prochain « Cachy Infos » sera distribué le 21 janvier. La rédaction des différents articles est attribuée aux membres de la commission. Celle-ci se réunira le 18 janvier pour la relecture.

### **Environnement, Cadre de vie**

- Le démontage des décorations de Noël se fera par étape. Les illuminations seront démontées le 25 janvier. Les employés communaux ramasseront les sapins le vendredi 14 janvier dans le village.
- Mme Dumortier informe le CM que des panneaux avec le label « 1 fleur » seront commandés pour chaque entrée de la commune. Une inauguration sera programmée au printemps.
- Mme Dumortier présente au CM quelques aménagements paysagers pour la commune. Les plans établis par la société Alex Paysager concernant l'espace « Guynemer » font débat. Ceux du croisement au nord de la commune répondent à la demande, mais l'estimation financière semble trop élevée. Ce dossier sera retravaillé et revu à une prochaine réunion de conseil.
- Du sel de déneigement sera commandé.

### **Urbanisme**

- M. le Maire indique avoir rencontré l'entreprise Signaux Girod et demandé un devis pour l'achat d'un panneau de pré-signalisation routier, de panneaux « noms de rues » et « numéros d'habitations ».
- M. le Maire rencontrera la FDE pour avoir des précisions sur le plan d'effacement de réseau, et l'implantation des candélabres rue des Blés Mûrs et chemin de la Terrière, avant validation technique.

### **Communauté de Communes du Val de Somme**

- La commission environnement aura lieu le 18 janvier 2022, Mme Dumortier suppléera M. le maire retenu par une autre réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h03.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Maire,

La secrétaire,

Les membres,

François DEBEUGNY

Alice DEBEUGNY